

Dès que je l'aurai reçu je ferai part volontiers à la Chambre des vœux qu'il renferme, après toutefois que j'aurai consulté mes collègues. Je ne puis rien ajouter à ce qui a été dit.

### L'IRRIGATION

#### ENTREPRISE DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN-SUD

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar):** Le ministre de l'Agriculture peut-il nous dire si le Gouvernement a désigné des spécialistes qui donneront les dernières directives ou qui présenteront un rapport à l'égard du projet de la rivière Saskatchewan?

**Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture):** Le Gouvernement examine les propositions de nomination que j'ai présentées.

### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### AFFAIRES EXTÉRIEURES—DÉBAT SUR LE RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gordon Graydon (Peel):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A-t-il une idée du moment où il jugera opportun de tenir le débat sur le rapport du comité permanent des affaires extérieures? Je sais que la Chambre veut qu'il ait lieu au moment qui lui conviendra.

**L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, j'espère être en mesure de discuter ce rapport quand mes crédits seront appelés, vendredi de cette semaine.

### PAPIER-JOURNAL

#### APPROVISIONNEMENT DOMESTIQUE ET ASPECTS D'ORDRE INTERNATIONAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Puis-je demander au ministre du Commerce si, aujourd'hui ou prochainement, il doit faire une déclaration sur la situation du papier-journal, non seulement sur le plan international mais aussi en ce qui concerne les approvisionnements dans le pays?

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce):** Je prévois que les crédits du ministère du Commerce seront appelés demain et je ferai une déclaration à ce moment-là.

[L'hon. M. Chevrier.]

### QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

#### QUAI DE PORTUGAL-COVE (T.-N.)

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. G. F. Higgins (Saint-Jean-Est):** Le ministre des Travaux publics peut-il me dire si le premier ministre de Terre-Neuve consent à ce que soient déposés la correspondance et les autres documents dont il est question dans une motion concernant le dépôt de documents adoptée le 14 mai?

**L'hon. Alphonse Fournier (ministre des Travaux publics):** Si le ministère a reçu son consentement, je ne l'ai pas vu. Je m'occuperai de la question immédiatement.

### LE TABAC

#### REPRÉSENTATION DU CANADA AU PREMIER CONGRÈS MONDIAL, À AMSTERDAM

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. E. B. Huffman (Kent, Ont.):** J'ai une question à poser au ministre du Commerce ou au ministre intéressé. Étant donné que l'industrie du tabac rapporte beaucoup au Gouvernement et qu'elle a besoin d'un marché d'exportation en vue de se stabiliser, le ministre peut-il nous dire si le Canada sera représenté au premier congrès mondial sur le tabac qui aura lieu à Amsterdam vers la fin de septembre?

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce):** Je n'ai été prévenu de la question qu'à mon entrée à la Chambre ce matin. Le Gouvernement se rend compte que l'industrie du tabac a besoin de marchés extérieurs. On a entamé des négociations qui, croit-on, augmenteront sensiblement cette année les exportations canadiennes au Royaume-Uni. Quant à la représentation au congrès d'Amsterdam, je consulterai volontiers mon personnel et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson). Après, je répondrai au député.

### LOI SUR LE RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES

#### MODIFICATION TENDANT À POURVOIR À LA NOMINATION ET À LA PENSION DE CERTAINS FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS, ETC.

**Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture)** propose que la Chambre se forme en comité afin d'étudier la résolution suivante:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la loi sur le rétablissement agricole des Prairies afin de pourvoir à la nomination et à la pension de certains fonctionnaires et employés nécessaires à l'application de la loi, et de décréter, en outre, qu'aucun projet en-